

après l'avoir mis au monde, comment son fils n'est-il pas Dieu; comment la naissance du même fils n'est-elle pas un ineffable mystère » (1)? Ce texte est de saint Proclus, le premier adversaire de Nestorius et l'illustre champion de la maternité divine de Marie.

Mêmes idées chez Théodote d'Ancyre, un autre père du Concile d'Éphèse. Il ne se lasse pas de constater l'alliance étroite de la virginité de la mère avec la divinité du fils; et je ne sais si, parmi les Pères, il en est aucun qui l'ait présentée plus souvent et sous des formes plus frappantes. Témoin ce passage d'une homélie qu'il prêcha, croit-on, en présence du Concile assemblé pour juger Nestorius et condamner son impiété : « Avez-vous contemplé, s'écriait-il, une merveille de la nature, une œuvre que la vertu de Dieu pouvait seule opérer, comment le Verbe naît d'une manière incompréhensible pour notre faible raison? Que celui qui est né de Marie soit le Verbe de Dieu, c'est chose manifeste, puisqu'il ne flétrit pas en naissant la virginité de sa mère. La femme qui met au monde un pur homme a cessé d'être vierge; mais parce que celui qui naît dans la chair est le Verbe de Dieu, il conserve à cette femme sa virginité tout entière. Notre verbe ne corrompt pas l'esprit qui le conçoit; ainsi Dieu, le Verbe subsistant et substantiel, ne peut faner la virginité qui le donne au monde » (2).

Saint Cyrille d'Alexandrie ne craint pas d'accuser

(1) S. Proclus, orat. 1, de *Laudibus S. Mariae*, n. 2. P. G. LXV, 684. Et un peu plus bas, dans le même sermon : « Emmanuel naturae quidem portas aperuit (esset aperturus) ut homo; virginitatis claustra non violavit ut Deus; quia ita ex utero est egressus, sicut per aurem est ingressus. » n. 10.

(2) Theodor. Ancyr., hom. 1, in *die Nativ. D.*, n. 1 et 2. P. G. LXXVII, 1349.

d'inconséquence Nestorius et ses partisans qui, d'une part, confessaient la virginité de la mère, et, de l'autre, ne voyaient dans le fils qu'une créature, qu'un pur homme. « Celui qui par nature est le Verbe de Dieu, s'est fait chair; mais il est né divinement, c'est-à-dire, de la manière qui sied à un Dieu. Seul il a été conçu d'une mère vierge; seul en naissant il a conservé la virginale intégrité de sa mère. Je m'étonne donc grandement de les voir reculer devant la confession de la maternité divine, quand ils savent que le fils de la vierge est né d'une manière digne de Dieu (Θεογενετώδης). Il n'appartient pas à un homme, comme nous, de naître en Dieu » (1).

Ne quittons pas encore les plus illustres et saints docteurs de l'Église grecque. « Chose admirable, dit saint Théodore Studite, cette mère qui enfante est une vierge exempte de toute corruption, *parce que son fruit est Dieu* » (2). Telle, avant lui, fut aussi la pensée de saint Athanase : « Quel est donc parmi les hommes celui qui s'est formé un corps d'une mère vierge?... Jésus l'a fait, donnant par là même une preuve éclatante de sa divinité : car il est manifeste que pour se faire ainsi son propre corps il faut être l'Ouvrier de tous les corps » (3). Ailleurs, dans un sermon qui toutefois n'est pas certainement de lui : « Quel est-il ce fils de la Vierge? Le maître de la nature. Quand vous vous tairiez, la nature le proclame comme son roi... S'il était issu comme nous d'un mariage ordinaire, il eût

(1) S. Cyrill. Alex., Apol. pro XII Capitt., Anath. 1. P. G. LXXVI, 321.

(2) S. Theodor. Stud., or. 6, in *S. Deip. Dormit.*, n. 2. P. G. XCIX, 720.

(3) S. Athan., or. de *Incarn. Verbi*, n. 49 et 18. P. G. XXV, 184 et 28.

passé chez la plupart des hommes pour un dieu mensonger. Donc, naissant d'une vierge et conservant en sa naissance la pureté virginale de sa mère, il donne par ce mode extraordinaire d'origine une base inébranlable à ma foi. Lors donc qu'un gentil ou quelque juif me demande si le Christ s'est fait homme suivant la nature ou contre ses lois, je lui donne pour réponse le sceau inviolé de la Vierge : c'est ainsi que le Dieu de la nature a vaincu l'ordre de la nature » (1).

J'ai déjà cité Théodote d'Ancyre. Mais, comme il revient sur le même sujet, tant cette preuve de la divinité du fils de Marie par la virginité de la mère lui paraît solide et convaincante, je ne craindrai pas d'y revenir avec lui. Toute son argumentation se résume en deux termes : Jésus est né d'une femme ; donc il est homme. Il est né d'une vierge ; donc cet homme est Dieu.

« Aujourd'hui, Dieu s'est manifesté par une vierge, et cette vierge est devenue mère, sans perdre l'honneur de sa virginité. Celui qui donne l'incorruptibilité pourrait-il rien corrompre en sa mère ? Photin prétend que celui qui naît d'elle est un pur homme, une personne autre que le Fils éternel de Dieu. Qu'il nous explique donc comment et pourquoi cet homme a pu quitter le sein maternel, sans en ouvrir les mystérieuses sorties. Où est l'homme dont la mère soit demeurée vierge ?... Si Jésus-Christ était né comme nous, il ne serait qu'un homme ; mais s'il a conservé sans atteinte l'intégrité de sa mère, c'est être insensé de ne pas le reconnaître pour Dieu » (2). Et dans un sixième dis-

(1) S. Athan., serm. *in Nativ. Dom.* (dubius), n. 1. P. G. XXVIII, 961.

(2) Theodot. Ancyr., *in die Nativ. Dom. Conc.*, 2, n. 3. P. G. LXXVII, 1377.

cours sur le même sujet : « La vierge nous montre celui qui vient de naître et comme un homme, et comme le Verbe de Dieu. Comme un homme, puisqu'elle est sa mère ; comme le Verbe de Dieu, puisqu'en devenant mère elle reste ce qu'elle était, vierge, parfaitement vierge. Rester ce qu'elle était, c'est-à-dire vierge, et devenir ce qu'elle n'était pas, c'est-à-dire mère, ne sont pas deux choses qui s'excluent mutuellement en elle : car celui qu'elle engendre devient homme et ne cesse pas d'être Dieu » (1).

Saint Cyrille de Jérusalem avait dit avec plus de concision : « Nombreux, ô mes bien-aimés, sont les témoignages en faveur du Christ de Dieu : témoignage du Père qui le proclame son fils bien-aimé ; témoignage du Saint-Esprit qui, sous la forme d'une colombe, des-

(1) *Id.*, *ibid.*, n. 1, c. 1413. Le lecteur me saura gré de lui mettre sous les yeux la comparaison faite par le même Père entre notre verbe et le Verbe de Dieu. Ces quelques lignes pourront aussi redresser les idées de ceux qui croient que les Pères grecs entendaient autrement que les latins le titre de Verbe, donné par les Ecritures au Fils de Dieu. « Puisque l'Unique est né du Père, comment peut-il de nouveau naître de la Vierge ? Il est né du Père suivant la nature divine ; il naît de la Vierge pour l'économie de la Rédemption, suivant sa nature humaine ; là, comme Dieu, ici, comme homme. Votre verbe est un produit et comme l'enfant de votre intelligence. Mais quand, après l'avoir intérieurement enfanté, il vous prend fantaisie de l'exprimer par des mots et de l'écrire sur le papier, votre main trace des lettres, et ainsi vous l'enfantez de nouveau par elle. Ce n'est pas que ce verbe commence d'être, quand votre main forme les signes qui le représentent ; car il était déjà né dans votre esprit ; mais il reçoit d'elle le mode d'être qui le rend visible.

« Mettons le prototype en regard de son image. A la place de votre esprit, supposez le Père ; à la place du verbe créé qui procède de votre intelligence, contemplez le Verbe essentiel et subsistant qui naît éternellement de Dieu ; où vous voyez la main engendrer en quelque sorte votre verbe, en le rendant visible par des lettres, considérez la Vierge qui enfante le Verbe dans la chair. Ce n'est pas, encore une fois, que son enfantement soit un commencement d'existence pour la divinité, à Dieu ne plaise ; mais c'est qu'elle rend visible aux regards humains Dieu le Verbe, en le revêtant de notre humanité. » Theodot. Ancyr., *in fest. Nativ. D. Conc.* 2, n. 7 et 8. P. G. LXXVII, 1377.

ceid corporellement sur lui...; témoignage de la *Vierge-Mère* » (1).

A saint Jean Damascène de fermer la série des Orientaux. Il commence par glorifier les parents dont Marie tire son origine : « O couple bienheureux, Joachim et Anne; couple vraiment immaculé! On vous reconnaît au fruit de vos entrailles, suivant la parole du Seigneur : Vous les reconnaîtrez à leurs fruits (2). Vous avez ordonné votre vie comme le demandaient justement de vous et le bon plaisir de Dieu et l'excellence de celle qui devait honorer votre union. Par votre chaste et sainte manière de vie, vous avez mérité de donner au monde le joyau de la virginité, celle qui devait être vierge avant son enfantement, vierge dans son enfantement, vierge après son enfantement; celle qui, seule entre toutes les femmes, devait par un incommunicable privilège garder la virginité : vierge d'esprit, vierge d'âme, vierge de corps, vierge toujours. Certes, il *fallait* que si la chasteté virginale devenait mère, elle revêtît d'une substance corporelle la Lumière incréée, l'Unique du Père, par le bon plaisir de celui qui l'avait incorporellement engendré; cette Lumière, dis-je, qui n'enfante pas elle-même, mais dont la propriété personnelle est d'être éternellement enfantée » (3).

Les témoignages sur l'enchaînement entre la divinité du fils et la virginité de la mère ne sont pas moins unanimes en Occident. Liturgies et Docteurs nous les fourniraient à l'envi.

(1) S. Cyril. Hieros., *Catech.* 10, n. 19. P. G. xxxiii, 485.

(2) Matth., vii, 16.

(3) S. Joan. Damasc., hom. in *Nativ. B. V. M.*, n. 5. P. G. xcvi, 668.

« O très sainte Mère et Servante du Verbe; vous êtes Vierge, et votre divin enfantement le *prouve*; vous êtes mère, et votre virginité le *démontre* » (1). Dans un très ancien Sacramentaire de Vérone, on lit à la préface de Noël : « Dans la solennité d'aujourd'hui il se produit un double mystère, l'un et l'autre également ineffables, également convenables : car une mère vierge ne pouvait avoir qu'un rejeton divin, et un Dieu fait homme ne devait naître décemment que d'une vierge mère » (2). « Marie, dit saint Zénon de Vérone, Marie enfante non seulement sans douleurs, mais encore dans l'allégresse. Et la preuve qu'il est vraiment Fils de Dieu celui qui est né d'elle, c'est qu'elle demeure vierge après l'enfantement, comme elle le fut après la conception » (3).

Tel est aussi le sentiment d'un auteur ecclésiastique qui paraît avoir vécu dans les commencements du cinquième siècle. « Vous prétendez qu'il n'est pas Dieu, parce qu'il est né comme tous les hommes, encore qu'il soit d'une vierge. Et c'est là précisément pourquoi je le reconnais, non seulement pour homme, mais pour Dieu : semblable à nous d'un côté, d'un autre dissemblable, il a gardé l'ordre de notre naissance, et naissant il n'a pas blessé dans son intégrité le corps de sa mère » (4).

Vers la même époque, saint Gaudence de Brescia prêchait la même vérité : « Cette toute-puissance du Fils de Dieu fait homme est attestée par la Vierge, sa mère : car, après l'avoir conçu du Saint-Esprit et

(1) Breviar. gothic., or. in *Laud. fest. Annunciat.* P. L. lxxxvi, 1300.

(2) Apud Assemani, in *cod. liturg. Eccl. univ.*, t. iv, p. 3, pag. 172.

(3) S. Zeno Veron., *Tract. 9, de Nativ. Dom.* P. L. xi, 416.

(4) Ex Zacchaei *Christ. Consultat.* L. i, c. 11. P. L. xx, 1079.

porté neuf mois dans ses chastes flancs, elle l'a mis au jour d'une manière si merveilleuse que son intégrité, loin d'en subir quelque injure, a brillé d'une gloire nouvelle, à la suite de ce divin enfantement. J'ai dit : un *divin* enfantement... C'est que, depuis qu'il a pris la chair de notre fragilité, le Fils de Dieu, lui-même et non pas un autre, est le fils de l'homme. En effet, celui-là même est né de Marie qui, s'insinuant en quelque sorte par les oreilles maternelles, avait rempli le sein de la Vierge... Bienheureuse Vierge qui, pour avoir enfanté l'Incorruptible, est à la fois mère et vierge » (1).

Saint Augustin ne pouvait oublier ce mystère, lui qui, dans ses écrits, a creusé si profondément les privilèges de Marie. « Une vierge conçoit, une vierge porte un fruit, une vierge enfante et demeure perpétuellement vierge... Cela vous surprend; ne *fallait-il pas qu'Il* naquit de cette manière, s'il daignait se faire homme?... Lui-même il s'est fait sa mère, alors qu'il était dans le sein du Père; et, tout en naissant d'elle, il est resté dans le Père. Comment cesserait-il d'être Dieu, parce qu'il devient homme, lui par qui sa mère est demeurée vierge dans son propre enfantement » (2)?

Dans un autre sermon qui toutefois est plus probablement de l'évêque Maxime, on lit encore : « Aujourd'hui, par le virginal enfantement de Marie, le Fils de Dieu nous est né; il nous est né, produit de notre chair et dans notre chair, afin d'octroyer à l'homme, sa créature, et la pieuse tendresse d'un père et l'affection d'un frère. Et il est né d'une femme pure de

(1) S. Gaudent. Brix., serm. 12, in *Natal. Dom.* P. L. xx, 934.
 (2) S. August., serm. 186, in *Nativ. Dom.* 3, n. 1. P. L. xxxix, 999.

tout contact, afin que son mode humain d'origine témoignât qu'il est homme, et que l'éternelle virginité de sa mère prouvât qu'il est Dieu. De même, en effet, que la chair ne pouvait naître que de la chair, ainsi la chair d'un Dieu ne pouvait être formée que virginale-ment dans le sein d'une femme » (1).

Qu'on me permette encore de faire appel au grand saint Ambroise : « Vous trouverez dans le Christ beaucoup de choses suivant la nature, et beaucoup au-dessus de la nature. Suivant la condition de la nature, il a été formé dans le sein d'une femme, allaité par une femme; au-dessus de la condition de la nature, une vierge l'a conçu, une vierge l'a engendré, afin que votre foi crût en lui et le Dieu qui renouvelait la nature, et l'homme qui, suivant la nature, est issu d'une femme » (2). Oui, la virginité de la mère est une démonstration de la divinité du fils : « Car celui qui entre, qui sort, et ne laisse aucun vestige ni de son entrée ni de sa sortie, celui-là n'est pas un hôte humain, mais divin; celui dont la conception et la naissance conservent intacte la virginité de sa mère, n'est pas de la terre, mais du ciel » (3).

Un dernier texte résumera tous les autres; il est de saint Bernard. Parlant du cantique que chantent les vierges sur les pas de l'Agneau, le saint aime à croire que, dans ce concert virginal, la Vierge Reine aura sa partie privilégiée. A elle seule il sera donné de réjouir la cité céleste par les plus doux et les plus harmonieux des accords. « Et ce sera justice, puisque seule parmi les vierges elle peut se glorifier d'un en-

(1) Opp. S. August., in Appendice, serm. 222, in *Nativ. Dom.* 6, n. 1 et 2. P. L. xxxix, 1989.

(2) S. Ambros., *Lib. de Incarn.*, c. 6, n. 54. P. L. xvi, 832.

(3) S. Petr. Chrysol., *Serm.* 142. P. L. lvi, 180.

fantement, et d'un enfantement divin. Oui, elle se glorifie d'être mère, non pas en elle-même, mais en celui qu'elle a enfanté : car il est Dieu, ce fils de sa Virginité. Il devait un jour la couronner au ciel d'une gloire sans égale ; il la comble ici-bas d'une grâce singulière, celle de concevoir ineffablement intacte et d'enfanter sans corruption. La naissance qui convenait uniquement à Dieu, c'était de naître d'une Vierge ; et l'enfantement qui convenait à une Vierge, c'était de n'engendrer qu'un Dieu. *Deo hujusmodi decebat nativitas, qua non nisi de virgine nasceretur; talis congruebat et virgini partus, ut non pareret nisi Deum* » (1).

Ainsi la Mère-Vierge correspond à l'Homme-Dieu. L'un et l'autre s'appellent et se supposent.

Bourdaloue, avec son éloquence ferme et solide, a bien rendu ces pensées des Pères. « Le plus auguste des signes qu'il (Dieu) avait promis au monde pour marquer l'accomplissement du grand mystère de notre Rédemption, c'était, selon le rapport d'Isaïe, qu'une vierge demeurant vierge concevrait un fils, et que ce fils serait Dieu ; non pas un Dieu séparé de nous, ni élevé comme Dieu au-dessus de nous, mais un Dieu abaissé jusqu'à nous, et entretenant, quoique Dieu, un commerce intime avec nous. Car voilà, ajoute l'Évangéliste, ce que signifiait l'auguste nom d'Emmanuel (2). Ce prodige, je l'avoue, surpassait toutes les

(1) S. Bernard., hom. 1., *super Missus est*, n. 1. P. L. CLXXXIII, 61. Son ami, le pieux abbé G Ferré, a lui aussi exprimé la même pensée : « Une mère vierge, dans l'enfantement, est un signe manifeste de la divinité du fils ainsi conçu, ainsi enfanté ». Serm. 3 de *Annunc.*, n. 4. P. L. GLXXXV, 126.

(2) Luc., 1, 26.

lois de la nature ; mais, après tout, il ne laissait pas d'être, dans un sens, *parfaitement naturel*.

« Car, comme raisonne saint Bernard, si un Dieu se faisant homme devait avoir une mère, il était de sa dignité, et par là d'une espèce de nécessité, que cette mère fût vierge ; et si une vierge, par le plus inouï de tous les miracles, devait, sans cesser d'être vierge, avoir un fils, il était pour elle d'une bienséance absolue qu'il fût Dieu. Il fallait que le Verbe de Dieu, par un excès de son amour et de sa charité, sortît hors du sein de Dieu, et, si je puis ainsi dire, hors de lui-même, pour se mettre en état d'être conçu selon la chair ; mais, supposé cette sortie qui est proprement ce que nous appelons incarnation, le Verbe de Dieu ne pouvait être autrement conçu selon la chair que par la voie miraculeuse de la virginité. Pourquoi ? Parce que toute autre conception que celle-là aurait obscurci l'éclat et la gloire de sa divinité. Cette pensée de saint Bernard a quelque chose de sublime ; et pour peu d'étendue qu'on lui donnât, elle remplirait vos esprits des plus hautes idées de la religion » (1).

(1) Bourdaloue, Serm. sur *l'Annonc. de la S. Vierge*, 2^e partie.

Guillaume le Petit, qui fut probablement un abbé du Bec, à la fin du xiii^e siècle, a laissé un commentaire plein d'onction sur le Cantique des Cantiques ; commentaire que Cornelius a Lapide et Martin Del'Rio, le second surtout, ont largement cité dans leurs propres interprétations du même livre. Or, voici les paroles que Guillaume met dans la bouche de Marie, à l'occasion du chap. I, verset 15, du Cantique : « Ego non tantum mater, sed et virgo ; quia aeternae divinitati tuae corporaliter accessit humanitas, et meae virginitati accessit, non successit, foecunditas. Sicut enim purus homo virginem matrem habere non potest, ita Deus homo matrem nisi virginem habere non potest ».